

## NOUVELLE ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DU TEMPS SCOLAIRE

### 1. Contexte

Les équipes enseignantes au fil des conseils de classe avaient le sentiment de faire à chaque fois les mêmes constats :

- ⇒ des difficultés, pour un nombre non négligeable d'élèves, à se mettre au travail,
- ⇒ une difficulté, pour les enseignants, à gérer une hétérogénéité croissante dans les groupes classe,
- ⇒ un nombre grandissant d'élèves gêné dans sa scolarité par des problèmes extra scolaires (difficultés familiales, difficiles conditions de travail dans la famille, manque d'encadrement...)
- ⇒ une difficulté pour certains jeunes à s'engager, à gagner en autonomie, à bâtir un projet d'orientation etc...

Dans le même temps, l'équipe de direction avait la volonté d'inciter les équipes pédagogiques et éducatives du lycée à un travail d'équipe réel et à un questionnement sur les pratiques pédagogiques quotidiennes et leur validité. La philosophie du lycée Sainte Marie du Port est centrée sur le respect de la personne et sur la volonté de contribuer à son épanouissement dans un cadre éducatif adapté. Engager une réflexion pédagogique sur le temps scolaire, c'était joindre les intentions aux actes. Par ailleurs, on ajoutera que cette expérimentation a été lancée dans un établissement qui n'était pas dans une situation critique en termes de résultats et d'effectifs.

Ces différents constats et préoccupations se heurtent systématiquement au cadre horaire rigide d'un système classique où le temps s'applique d'une manière uniforme, semaine après semaine. Dès lors, toucher au temps scolaire c'était se donner la possibilité de créer des séances où pourraient être mis en œuvre des parcours différenciés pour les élèves dans un cadre pédagogique différent.

### 2. Les objectifs

#### • Pour les enseignants et personnels éducatifs

1. amplifier le **travail en équipe**,
2. engager **une réflexion pédagogique qui interroge les pratiques habituelles** pour trouver des réponses aux problèmes rencontrés par les élèves,
3. créer **les conditions d'un nouveau mode de relation entre les élèves et les adultes** de l'établissement,
4. optimiser la capacité collective à **proposer à nos élèves un accompagnement de qualité**,
5. réfléchir à **l'accompagnement des élèves en grande difficulté scolaire**.

#### • Pour les élèves

1. mettre en place **des parcours différenciés** pour que chaque élève des niveaux concernés puisse trouver
  - soit des réponses aux problèmes scolaires rencontrés
  - soit des espaces d'excellence et ainsi optimiser ses compétences,
2. permettre progressivement aux élèves **d'acquérir une autonomie** par des choix responsables,
3. **permettre au plus grand nombre d'accéder au niveau scolaire supérieur** dans de bonnes conditions et ainsi lutter contre l'échec scolaire notamment en 2<sup>nde</sup> générale et technologique,
4. trouver **les moyens d'une ouverture culturelle** pour les élèves par le biais de partenariats tissés avec une quarantaine d'associations du secteur sablais.
5. faire du lycée **un établissement de toutes les intelligences** ; reconnaître les compétences d'un élève, dans un domaine qui peut être en dehors du système scolaire, c'est lui permettre de travailler « l'estime de soi » et donc de contribuer à créer les conditions d'une évolution scolaire positive,
6. permettre **la mise en place de relations élèves-adultes différentes**,
7. permettre aux élèves de terminer leurs cours à 17 heures au lieu de 17h45 précédemment pour éviter que les transports scolaires n'allongent déraisonnablement la journée des jeunes.

### 3. « Architecture générale du dispositif » stabilisée pour l'année 2006-2007

- **Le cadre général**

Les séances de cours de 45 minutes, instaurées depuis 2004, sont reconduites avec la possibilité d'organiser des séances longues de 2 ou 3 créneaux consécutifs de 45 minutes. Des intercoures de 5 minutes permettent les déplacements des élèves et des enseignants. En 1<sup>ère</sup> Technologique, les élèves bénéficient, toutes les semaines, d'une séance « atelier » permettant aux enseignants de les accompagner au mieux dans la préparation aux épreuves anticipées du bac.

Les enseignants doivent donc, pour chaque cours de 45 minutes, restituer devant les élèves 10 minutes dans le cadre de ce qui est intitulé **SCM (Séance à Choix Multiple)**. Ces SCM ont une durée de 45 minutes. Le temps à restituer par chaque enseignant est capitalisé sur l'ensemble de l'année scolaire puis divisé en séance de 45 minutes.

Un professeur qui commence une séquence doit annoncer les objectifs, le mode d'évaluation et les SCM qui l'accompagnent. Les enseignants proposent beaucoup de soutien, des parcours d'excellence, de la préparation aux devoirs. Les équipes font plusieurs points en cours d'année et un bilan général est réalisé en fin d'année.

- **Une adaptation issue de l'expérience**

Depuis la rentrée de 2006, le système a été modifié pour introduire une alternance quinzaine. Les élèves peuvent accéder aux SCM une semaine sur deux (alternance semaine A, impaire et semaine B, paire).

⇒ **Toutes les semaines**

- En enseignement général, les 2 créneaux du soir des lundis et mardis seront consacrés aux SCM.
- En 1<sup>ère</sup> générale, au dispositif ci-dessus s'ajouteront les 2 créneaux du vendredi soir occupés par les TPE, d'octobre aux vacances de printemps.
- En enseignement professionnel 2x2 créneaux SCM scolaires sont mis en place par semaine, les lundis et mardis ou jeudis.

⇒ **Semaine impaire**

- S'ajoute au dispositif ci-dessus, les SCM *Ouverture* de 15h35 à 17h05 le jeudi pour l'enseignement général, et le mardi et jeudi pour l'enseignement professionnel.

L'ensemble du dispositif SCM est géré par un logiciel du nom de « Albop » qui a été créé par un enseignant. Il permet aux élèves de s'inscrire aux SCM via Internet en téléchargeant gratuitement le logiciel « mozilla » ou en empruntant au CDI le CD d'installation Les parents, qui sont équipés d'une connexion, peuvent également avoir un regard sur les propositions du lycée et sur les choix faits par leur jeune.

- **Spécificité de l'extension du dispositif au LP**

Cette extension s'est réalisée plus tard. Du fait de l'organisation pédagogique de cette formation avec des plages interdisciplinaires (PPCP), le travail en petits groupes, les stages en entreprise, les équipes avaient peut-être le sentiment de déjà expérimenter le travail d'équipe, la modulation ou d'analyser leurs pratiques. L'expérience a commencé dans toutes les classes de 2<sup>nde</sup> BEP en 2005. À la rentrée de septembre 2008, à la demande des enseignants, cette organisation a été intégrée à la mise en œuvre du bac pro trois ans dans le secteur tertiaire, notamment par **la création de parcours modulaires**.

- **Gestion du temps des professeurs**

Ces dispositifs ont été mis en œuvre à moyens horaires constants dans la DGH. Cela signifie d'une manière évidente que les enseignants ont accepté, et d'une manière notable, d'augmenter leur temps de présence dans l'établissement et leur charge de travail. Tous les SCM ne débutent pas en septembre, les créneaux SCM sont alors utilisés pour des temps d'accueil animés par les enseignants. Ce temps passé est déduit du total SCM annuel à faire.

Par ailleurs, entre 2 SCM, les enseignants gèrent les moments de restitution des SCM. Ils peuvent ainsi moduler leurs semaines en fonction de leurs impératifs personnels.

#### 4. Les SCM (Séances à Choix Multiples) : nature et organisation

Les SCM ont été placées dans l'emploi du temps des élèves en fin de journée (lundi, mardi, jeudi). Un guide distribué aux élèves leur permet de comprendre le fonctionnement des SCM et les modalités d'inscription spécifiques.

##### Consulter :

- ⇒ **Annexe 1 : Le Guide élève** : il explique les principes et les modalités d'organisation des SCM.
- ⇒ **Annexe 2** : Une page du logiciel Albop, **A chacun son parcours de réussite**, présentant la liste des SCM dans l'établissement au 06 octobre 2008.
- ⇒ **Annexe 3** : Deux **parcours individualisés** sur Albop, montrant les choix de SCM d'un élève de 1<sup>ère</sup> S et d'une élève de 1<sup>ère</sup> L.

##### • Les SCM Scolaire ou *Suivi des cours*

Chaque lundi (15h35-16h20 et 16h20-17h05), l'élève peut obtenir un soutien ou rechercher l'excellence :

- ⇒ Les professeurs de la classe retrouvent les élèves en dehors des cours pour répondre à leurs questions : des difficultés à maîtriser une notion, un aspect du chapitre, un exercice...
- ⇒ Ils peuvent aussi revenir sur une notion difficile pour apporter de nouvelles explications.
- ⇒ Ils peuvent proposer un approfondissement des cours pour les élèves qui les maîtrisent et qui souhaitent aller plus loin.

Les SCM *Suivi des cours* ont été créées pour permettre aux élèves de trouver des réponses à leurs questions. Il suffit d'en faire la demande auprès de l'enseignant de la classe (qui ensuite transmet à l'équipe disciplinaire pour définir qui fait quoi) ou utiliser la rubrique « boîte à idées » du logiciel Albop en suivant les indications portées à l'écran. La question doit être rédigée dans un français correct. Les enseignants prennent régulièrement connaissance des demandes des élèves quelle que soit la classe où ils enseignent car les SCM *Suivi des cours* ne seront efficaces que si les élèves expriment leurs questions. L'enseignant aura alors les éléments pour orienter ses propositions d'aide ou d'excellence.

Les SCM *Suivi des cours* sont obligatoires pour 3 raisons :

- ⇒ Le temps des SCM *Suivi des cours* est un temps scolaire puisqu'il provient de la diminution des séances de cours de 55 minutes à 45 minutes.
- ⇒ Ces SCM permettent de trouver au sein du lycée tout l'accompagnement pour que l'élève mette en valeur ses compétences.
- ⇒ La maîtrise des chapitres vus en cours est la base sur laquelle l'élève pourra construire son parcours de formation et réussir les devoirs et les différents examens ou concours qui l'attendent.

##### • Les SCM *Projets pédagogiques*

Les professeurs de 2<sup>nd</sup>e générale des différentes matières proposent aux élèves des projets disciplinaires ou pluridisciplinaires en lien direct avec les programmes scolaires. Ces séances se déroulent chaque mardi de 15h35 à 16h20 et de 16h20 à 17h05 (seules sont concernées les 2<sup>ndes</sup> LG + LP + 1<sup>ères</sup> LG).

Une inscription à un projet pédagogique engage l'élève pour la totalité de sa durée donc pour toutes les séances qui la composent. Généralement un projet s'étale sur les périodes de vacances à vacances c'est-à-dire entre 5 et 7 semaines. À chaque séance, le professeur vérifie la liste des présences.

À quoi ces SCM *Projets pédagogiques* servent-elles ?

- ⇒ Elles visent à consolider et développer les compétences et les savoirs dans une dynamique de projet.
- ⇒ On ne maîtrise bien un savoir que lorsque l'on est capable de l'utiliser.

- ⇒ Dans un cadre différent des cours, l'élève est ainsi amené à s'appropriier les contenus des différentes matières et à les mettre en relation.
- ⇒ Sa capacité à travailler en équipe est aussi une dimension essentielle de ce dispositif.

Les projets sont évalués mais la forme de cette évaluation reste à la liberté de l'enseignant. Ce peut être une appréciation sur le dynamisme, sur les qualités que l'élève aura mises en œuvre, sur sa volonté de progresser... Dans ce cas, cette appréciation sera reportée sur le bulletin trimestriel dans la rubrique « projet pédagogique ». L'enseignant peut également décider d'attribuer une note en s'appuyant sur les critères ci-dessus ou en faisant faire un exercice ou un devoir. Elle sera alors jointe aux notes obtenues au cours du trimestre dans la ou les matières concernées et donc entrera dans la moyenne.

#### • **Les SCM Ouverture**

Le lycée est actuellement le partenaire d'une trentaine d'associations du secteur sablais. Les équipes souhaitent, par ces ateliers, permettre à l'élève de découvrir de nouveaux champs d'activités, de mettre en valeur de nouvelles compétences et surtout d'être pour lui le lycée où sont reconnues toutes les intelligences.

Les SCM *Ouverture* touchent des domaines très variés comme les domaines

- artistiques et culturels (théâtre, danse contemporaine, arts du cirque, atelier d'écriture, sculpture...),
- sportifs (escrime, échecs, karaté, volley, rugby...),
- de la formation humaine et citoyenne (club UNICEF, lire et faire lire,...).

Cet éventail reste ouvert. Chaque élève ou adulte a la possibilité de faire une proposition d'activité en s'adressant à la responsable de ce dispositif et des relations avec les associations. Quelques enseignants participent à ce dispositif mais sur leur temps personnel.

Ces SCM sont gratuites. C'est le lycée qui prend en charge le coût de ces propositions pour offrir à tous les mêmes propositions d'activité.

Au cours du mois de septembre un forum présente les propositions SCM *Ouverture*. L'élève peut alors rencontrer les intervenants extérieurs et s'informer, puis il a la possibilité de découvrir l'activité au cours de deux séances d'essai. À l'issue, si cela l'intéresse, il peut s'inscrire pour l'année scolaire. Il a alors l'obligation d'être présent à chaque séance.

Elles ont lieu le jeudi en semaines impaires (15h35-16h20 et 16h20-17h05) pour le LG ou le mardi et jeudi pour le LP.

#### • **Les SCM CDI**

En dehors des temps de cours et des temps SCM, l'accès au CDI reste libre (il suffit de demander au surveillant d'y accéder) pour effectuer des recherches documentaires à partir des ressources papiers du lycée ou d'Internet. Douze postes informatiques sont à la disposition des élèves ainsi que des périodiques et des magazines placés sur les présentoirs. Dans l'espace CDI est consultable un pôle orientation avec une documentation régulièrement mise à jour.

Mais pour pouvoir accéder au CDI, l'élève ne doit pas être préalablement inscrit à une SCM *Suivi des cours*, une SCM *Projet pédagogique* ou à une SCM *Ouverture*. L'élève doit préalablement être inscrit sur Albop dans la limite des places disponibles avant le mercredi soir qui précède la semaine de sa venue au CDI. Cet accès est limité à une séance de 45 minutes par semaine sur les créneaux de fin d'après midi (lundi, mardi et jeudi en semaine impaire).

Si on analyse le nombre de SCM que chaque professeur donne dans l'année et leurs modalités, on constate une modulation un peu extrême en nombre (de 13 à 115), en rythme et en organisation.

### **5. Incidences de cette nouvelle organisation sur les pratiques**

#### **A. Pour le professeur : de nouvelles compétences, un nouveau métier ?**

Au-delà des tensions initiales, les enseignants majoritairement aujourd'hui ne souhaitent pas revenir au système antérieur. Au bout de trois ans et après avoir levé progressivement les

difficultés d'organisation, un travail pédagogique approfondi est engagé sur les compétences transversales et disciplinaires, sur le regard positif que les enseignants doivent avoir sur les élèves, notamment en terme d'évaluation.

Quelques professeurs se sont exprimés précisément sur leur expérience, en répondant à un questionnaire : si on ne peut en déduire de conclusions significatives pour l'expérience au regard du petit nombre qui s'est exprimé, il est toutefois utile d'en retenir quelques indications :

- Le cours de 45 mn exige de rechercher la précision et l'efficacité dans les activités. Il faut anticiper la gestion du temps et, par exemple, préparer à l'avance des documents pour les élèves. L'investissement des élèves est alors plus condensé ; ils sont plus concentrés, plus actifs et ont plus de motivation en allant à l'essentiel. Même si on peut avoir la sensation d'un temps morcelé ou bien insuffisant quand le programme est lourd, le multiple de 45mn pour des activités plus longues est une bonne temporalité.
- L'organisation pédagogique générale du professeur devient beaucoup plus modulable :
  1. au niveau de la cohérence dans le travail et des échanges avec les collègues qui sont plus nombreux, surtout dans le cas des travaux interdisciplinaires,
  2. au niveau de l'interchangeabilité : les enseignants d'une classe peuvent être amenés à travailler avec des élèves qu'ils ne connaissent pas.
  3. au niveau de la prévision dans l'annualisation du travail,
  4. au niveau de l'organisation des SCM : selon les SCM, les procédures qui permettent d'informer l'élève sur les horaires et les modalités sont différemment programmées sur toute l'année (hebdomadaire, bi-mensuelle, annuelle..) ou ponctuelles. L'élève est alors prévenu 10 à 15 jours avant en consultant le logiciel de l'établissement, Albop. Ce sont les enseignants qui saisissent leurs SCM sur Albop. Ils doivent respecter le mode opératoire suivant : fin des saisies le lundi qui précèdent la semaine du déroulement des SCM pour permettre aux élèves de s'inscrire avant le mercredi soir et permettre de recenser les élèves qui ne seraient pas inscrits ou qui auraient rencontré des difficultés techniques. Le lundi de la semaine des SCM, les cadres d'éducation indiquent les lieux affectés aux SCM. Les professeurs principaux sont des relais importants pour suivre les choix SCM des élèves de leur classe et solliciter ceux qui seraient en dehors du système.
  5. au niveau du contenu des SCM : la plupart des SCM sont des *Suivi de cours* qui permettent d'aborder autrement des notions vues en cours (petits groupes, TP, approfondissement, compléments...). Certains ont des objectifs plus culturels. Il arrive que les propositions de SCM soient progressivement devenues les propositions de l'ensemble de l'équipe disciplinaire avec une répartition des tâches pour éviter « que tout le monde fasse tout, tout le temps ».
  6. au niveau des modalités pédagogiques des SCM : possibilités de co-animation dans un groupe, de mêler classes ou niveaux, de travailler différemment expression orale ou écrite, d'individualiser un enseignement, de construire un cahier des charges et de s'y adapter etc...
- Les professeurs principaux des classes concernées par ces nouveaux rythmes scolaires ont repensé le déroulement des conseils de classe pour sortir des simples constats, et véritablement réfléchir aux remédiations à mettre en œuvre, après concertation avec les élèves. Le dispositif des SCM permet de répondre aux besoins de l'élève selon tel ou tel type de difficulté.
- L'aide au parcours personnalisé de l'élève :
  1. Par principe, les SCM doivent favoriser la construction progressive de l'autonomie de l'élève. Ce dernier, entre la seconde et la terminale apprend à identifier ses besoins et à choisir la ou les SCM qui peuvent y répondre. Les professeurs doivent cerner plus précisément les difficultés d'apprentissage pour accompagner chacun dans ses choix. Entre parcours imposé et choix libre, les professeurs guident l'élève par des consignes ou des incitations lors des évaluations, du conseil de classe ou lors d'entretiens individuels.
  2. Les modalités de travail dans les SCM favorisent une meilleure connaissance des élèves.
- L'évaluation :
  1. Des évolutions formatives servent à déterminer des groupes de besoins,

2. L'évaluation est mieux ciblée, souvent positive et renouvelée dans sa forme : auto-évaluation, tests d'évaluation non notés en fin de chapitre, exercices nombreux d'entraînement, à partir de fiches de compétences etc...
  3. Pour certains le cours de 45' est trop court pour une évaluation sérieuse.
- De nouvelles compétences :
    1. L'utilisation des TICE : utilisation du logiciel Albop spécialement conçu pour les professeurs, les élèves et l'administration et la gestion des SCM, et du *cartable électronique* (encore inégale selon les professeurs).
    2. Outre que l'énergie requise est importante pour les personnels, il faut aussi faire preuve de flexibilité, d'adaptabilité, de capacité à la polyvalence. Peu développées dans un mode de fonctionnement professionnel traditionnel, les capacités à rendre compte à tous (y compris aux élèves), à évaluer, à construire des enseignements et de la cohérence en équipe, sont très sollicitées.

## B. Pour l'élève

Les élèves ont le sentiment que de nouveaux modes relationnels ont été mis en place entre jeunes et adultes et que les professeurs peuvent proposer une pédagogie différenciée lors des SCM.

Cette expérimentation a pour visées :

1. *d'apprendre l'autonomie* : anticiper, connaître les propositions des enseignants, s'inscrire aux SCM sur un logiciel, poser des questions, aller en étude silencieuse, travailler en petits groupes,
2. *de se connaître, se construire, s'épanouir* : apprendre à identifier ses besoins pour progresser, s'engager dans une activité, avoir une certaine liberté de son parcours
3. *de bâtir progressivement son projet* : capacité à conduire et à participer à des projets comme compétence à développer pour une insertion réussie dans l'enseignement supérieur puis dans le monde du travail.
4. *de faire des choix*
5. *d'aider à développer sa capacité d'adaptation*

L'élève a l'obligation de s'inscrire aux SCM mais avec la liberté du choix. Un enseignant peut demander à un élève de s'inscrire à sa SCM. Dans les faits, c'est rarement le cas puisque l'enjeu du dispositif est de permettre progressivement à l'élève de faire des choix raisonnés. Par contre l'équipe pédagogique au moment du conseil de classe regarde la pertinence des choix. Le professeur principal peut ensuite rencontrer le jeune pour établir un dialogue et définir une stratégie d'inscription pour les semaines suivantes.

L'organisation des SCM permet aux élèves de rencontrer des camarades qui ne sont pas dans leur classe y compris entre élèves de LGT et de LP (SCM *Ouverture*).

Une adhésion massive des élèves et des familles au nouveau système. Les arguments avancés :

- ⇒ un rythme plus adapté à la capacité de concentration des élèves,
- ⇒ la possibilité de trouver au sein du lycée des solutions aux problèmes scolaires rencontrés,
- ⇒ la possibilité pour les élèves de faire des choix,
- ⇒ l'ouverture du lycée sur d'autres activités...

## C. Pour le pilotage : gestion de la mise en place de l'expérience depuis sa création et apports

2 grandes périodes :

**1. les 3 premières années** : un changement structurel complet, un grand chantier et beaucoup de tumulte. L'adaptation du système en temps réel a été compliquée tout le temps :

- 1<sup>ère</sup> année : exubérance de la nouveauté
- 2<sup>ème</sup> année : grande fatigue
- 3<sup>ème</sup> année : passer à la pérennité de la structure pour éviter l'explosion
- création d'un comité de pilotage intégrant des enseignants les plus impliqués, de groupes de travail, d'un comité d'analyse et de synthèse.
- création d'un outil de gestion : le logiciel Albop

Les séquences de 45mn ayant eu des effets négatifs dans un premier temps en créant un sentiment d'urgence : pour certains le cours est trop rapide. Trop de cours à 45mn créait un effet zapping, les élèves avaient plus de séances, plus de préparations. Les multiples de 45mn ont donné plus de sérénité.

**2. les 3 années suivantes :** fonctionnement plus lisible, plus simple.

- abandon des structures de pilotage qui mettent les professeurs en porte à faux
- débriefings où la parole est libre, le tout est ensuite synthétisé et renvoyé à tous. Ce qui est dit est pris en compte dans le projet.
- abandon de la SCM *Tutorat* et du SCM *Aide au travail personnel*. Ce type de SCM est maintenant intégré aux SCM scolaires (déjà trop de dispositifs et de référents de forme proche, remplacement par des échanges professeurs/élèves réguliers)

**3. les points stabilisés :**

- la structure qui donne à la fois un cadre et permet des souplesses (cours de 45mn et multiple de 45 mn)
- les scénarios de fonctionnement des SCM : en début d'année, ils sont utilisés pour prendre le temps de mettre le système en marche. Pendant un mois sont travaillés l'estime de soi, l'initiation aux blogs et à Albop, l'aide au choix. Les professeurs et la direction finalisent les choix des SCM et leur répartition selon les 2 niveaux de 2<sup>nde</sup> et de 1<sup>ère</sup>.
- les équipes d'enseignants (travailler en équipe et en pluridisciplinarité est incontournable)
- le développement de la culture du questionnement pédagogique
- une relation au temps différente : temps d'organisation en début d'année, superposition de rythmes différents en SCM, temps d'accompagnement des élèves vers l'autonomie.

## 6. Objets d'évaluation retenus pour des observations croisées

### 1. Une évaluation chiffrable

- diminution du nombre de redoublants en 2<sup>nde</sup> sans que cela pose de problèmes majeurs en 1<sup>ère</sup>
- augmentation du recrutement des élèves (l'équivalent de l'effectif d'une classe de 2<sup>nde</sup> en 2008-2009)
- pas de commission d'appel en 2<sup>nde</sup>
- augmentation des moyennes de classes de 2<sup>nde</sup> (de 10 à 11,5)
- amélioration progressive des résultats au baccalauréat général sur les trois dernières années pour atteindre à la session de juin 2008 près de 100%.

### 2. Acquisition de l'autonomie

Acquisition progressive et accompagnée pendant la 2<sup>nde</sup> et la 1<sup>ère</sup> (par exemple pour la maîtrise du logiciel Albop et l'inscription aux SCM); en terminale, les élèves savent s'organiser en petits groupes de travail, rester en auto-surveillance, organiser l'entraide ; il acquièrent certaines facultés à s'adapter.

Cette autonomie s'acquiert

- dans les SCM
- à l'internat : on constate en fin de 1<sup>ère</sup> une gestion correcte des groupes de travail en étude, le tutorat des élèves par les élèves se stabilise vers le milieu de l'année. En terminale, les élèves (internes et externes) sont demandeurs de temps et de lieux de travail en dehors des heures d'ouverture d'étude classiques c'est-à-dire le soir (17-19h) et le mercredi après-midi.

En LP, les enseignants accompagnent les élèves jusqu'à Noël : la scolarisation en LP exige de s'adapter à trop de dispositifs nouveaux pour que l'élève soit rapidement autonome dans ses choix et la maîtrise d'Albop. Cependant, l'objectif est de développer un tutorat des élèves par les élèves vers le milieu de l'année, de permettre un travail en groupe et d'apprendre à vivre et à travailler ensemble.

L'utilisation d'Albop prépare l'élève à la gestion des lieux d'étude et du travail personnel ; en Terminale, les élèves ne passent plus par le logiciel mais se prennent en charge pour gérer leur temps de travail personnel. La mise en place du *cartable électronique* devrait renforcer cette autonomisation des élèves.

### 3. Nouveaux types de relations jeunes/adultes

- Conflits moins nombreux, élèves plus à l'aise avec les adultes (élèves qui osent questionner) .
- Rôle important de l'infirmière qui travaille « l'estime de soi » le premier mois de l'année en 2<sup>nd</sup>e en SCM
- Rôle du surveillant référent pour chaque classe de 2<sup>nd</sup>e : il a un regard différent notamment sur les temps hors cours

### 4. Travailler ensemble : consolidation d'une culture commune

- Travail réel en équipe : progressions et évaluations communes, SCM réparties en équipe.... Le lien entre équipe pédagogique et éducative est un chantier actuel.
- Mutualisation des expériences
- Nouvelles compétences de prof expert ? En fin d'année, les enseignants font en grand groupe (professeurs de 2<sup>nd</sup>e et 1<sup>ère</sup> LG par exemple) le bilan de ce qui a fonctionné ou ce qui a échoué au cours de l'année. Sur cette base, ils réfléchissent à leurs objectifs pour l'année suivante. Leurs engagements seront présentés au groupe au cours des journées de pré-rentrée en septembre.

### Conclusion : quel rapport aux différents temps dans cette nouvelle organisation du temps scolaire ?

Le bilan d'une expérimentation d'une telle envergure présente forcément une double face, positive et négative. Rapportée aux différents temps qui mobilisent les acteurs, la nouvelle organisation du temps scolaire peut s'analyser ainsi :

#### 1. Le temps du projet : temps de mise en place et vitesse de croisière

La phase pionnière, difficile parce que très chronophage en raison d'une régulation après expérience et d'ajustements incessants, a duré près de 3ans. L'enjeu est de veiller à ce que les équipes n'abandonnent pas par découragement ou manque de clarté des objectifs. Actuellement, pour les professeurs, le projet a bien évolué.

#### 2. Le temps des cours et des SCM : une horlogerie de précision

Il demande une révision des modalités pédagogiques, adaptation que la plupart des professeurs semblent avoir réussie. Ainsi organisés, les cours sont plus dynamiques, les élèves plus actifs et motivés. Cependant la question de la lourdeur des programmes est une inquiétude légitime surtout lorsque les SCM, par défaut d'organisation ou de temps, ne suffisent pas à compléter les acquisitions du cours.

#### 3. Le temps des professeurs : entre fatigues et ambitions

Il est marqué dans sa limite par ce que les professeurs peuvent supporter. L'expérimentation requiert plus de présence au lycée, les emplois du temps peuvent être à la fois surchargés et morcelés, émiettés. Tout cela génère beaucoup d'énergie et de fatigue même si cela permet de travailler davantage en équipe, d'être intégré dans une dynamique générale motivante, de mieux connaître les élèves, de pouvoir mettre en place des projets ambitieux. Entre désagréments et satisfactions, la solution est certainement affaire de dosage.

#### 4. Le temps de l'élève : mieux adapté à ses besoins

Il semble que dans ce mode d'organisation, l'élève trouve sa place : lent apprentissage de l'autonomie (mais comment aller plus vite ?), compréhension de ses besoins, aides variées à l'apprentissage, possibilité aussi pour les meilleurs d'aller plus loin dans les approfondissements.

*Contributeurs*  
*Xavier Guilloteau, directeur adjoint et enseignant en histoire et géographie*  
*Martine Pinson, MIVIP, rectorat de Nantes*